





Table des matières

- ◆ L'historique
- ◆ La charte
- ◆ La mission
- ◆ L'animation
- ◆ Le type d'accueil
- ◆ Comment bien préparer son entrée à l'EMS la Veillée

Route de Gollion 34, 1304 Senarclens
Tél : 021 863 15 00
info@la-veillee.ch
www.la-veillee.ch

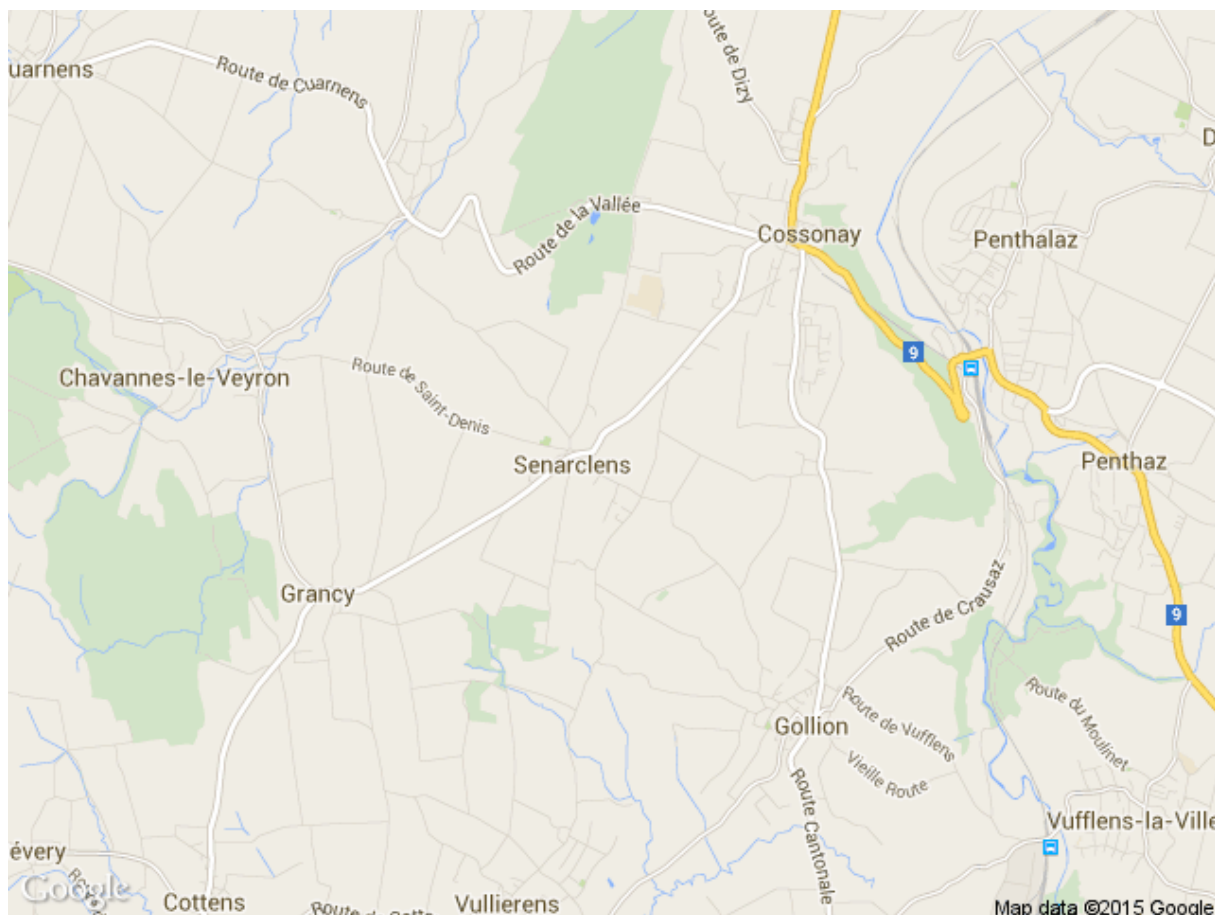
L'historique

L'immeuble est l'un des plus anciens de Senarclens, l'un des plus beaux aussi. Construite par Abraham Charrière en 1678, l'année du gigantesque incendie qui détruisit huit habitations et sept granges du village, cette maison fut successivement nommée Grosse Grange, Grange Neuve, Maison Neuve, La Veillée. Maintenant, c'est Maison Neuve Senarclens SA.

Au début, l'ancienne demeure comprenait les granges et écuries et, curieusement, au nord l'habitation. Ce n'est que par la suite, en 1846, que le propriétaire d'alors, Charles-Louis Gleyre, fit construire l'actuel logis contre la façade sud. Mais revenons un peu en arrière : en 1751, lors du retour à Senarclens, après 315 années d'absence, la famille ayant tiré son nom du village dès le XII^{ème} siècle, Auguste-Victor de Senarclens, fils de Pierre-Daniel, occupa Maison Neuve et les terres qui en dépendaient. En 1838, le domaine fut démembré et vendu par la famille "de Senarclens-Grancy", établie en Hollande. Le nouveau propriétaire, David-Moïse Bovey, de Chanéaz mais domicilié à Senarclens, revendit ses biens en 1844 déjà, à Charles-Louis Gleyre déjà cité.

Dès lors, Maison Neuve resta longtemps en possession de la famille Gleyre, passant par voie de succession de Charles-Louis (1818 – 1908) à Charles, syndic et député (1850 – 1924). De cette famille, il reste du côté des hommes, Maurice Gleyre, ancien municipal, aujourd'hui décédé. Après le décès d'Ernest fils, Maison Neuve devint la propriété de Mme et M. Jean-Pierre Salzmänn et, enfin, elle fut acquise en février 1984 par les familles Nicolet, Gerber, Laub et Dépraz.

Le plan d'accès





La charte

La présente Charte est l'expression formelle de la détermination des Membres fondateurs de l'EMS la Veillée à tout mettre en œuvre pour que soient assurées, de façon permanente au sein de leur établissement, des prestations relevant de sa mission, encadrées par un objectif de qualité, pour tous les aspects de la vie quotidienne.

Ainsi, à l'intérieur d'une infrastructure conçue pour sa mission, l'établissement organise une vie sociale pour chaque personne hébergée en offrant des prestations, qui ont pour finalité l'accompagnement et le bien-être du résident.

Dès lors, le mandat est donné à la direction pour que soit instauré un environnement et une dynamique de travail, permettant à chaque collaborateur de mettre en valeur son savoir, savoir faire et savoir être afin de développer ses compétences et sa motivation au travers d'une formation continue.

Dans le cadre de cette finalité, nous avons créé une structure d'accueil et de séjour apte à répondre aux exigences du service de Santé Publique et de l'Action Sociale et en tant que membre de l'HEVIVA (Association Vaudoise des Etablissements Médico-sociaux).

La mission

L'EMS La Veillée est un lieu de vie qui offre un accompagnement et un bien-être au résident, favorisant un mode de vie convivial où se développent, dans le plus grand respect, les relations entre résidents, proches et collaborateurs.

Notre objectif est de maintenir les acquis du résident et de préserver son autodétermination. Pour ce faire, nous nous basons sur la théorie de Virginia Henderson, considérant l'homme malade ou en santé comme un tout, dans les sphères bio-psycho-sociale et spirituelle, et le concept d'Humanitude qui favorise la rencontre paisible entre l'accompagnateur et le résident. Accompagner un résident est une démarche quotidienne. Elle s'articule autour des axes de soutien, prévention et suppléance.

Le soutien : *offre une écoute active, une attitude empathique, un respect de l'intimité ainsi que la mobilisation des ressources, afin de préserver une qualité de vie.*

La prévention : *est développée pour éviter les risques liés à l'immobilité, la maltraitance et comprendre les troubles de comportement.*

La suppléance : *permet de prévenir les altérations de la qualité de vie.*

L'histoire de vie : *elle nous rapproche de l'histoire familiale, des moments forts, des étapes marquants dans la vie de chaque résident. Ce recueil d'informations nous permet de comprendre les résidents et nous aide à construire des stratégies d'envies, d'adaptation ou de diversion. L'histoire de vie est le point de départ du projet de vie personnalisé.*

Le projet de vie : *chaque résident est un être de projet. Chacun est ainsi accompagné selon ce projet de manière personnalisée, dans lequel ses habitudes et ses envies sont mises en valeur. Le projet de vie se dynamise grâce à un travail interdisciplinaire.*

La douleur : *est traitée en priorité. L'accent est mis sur le ressenti de la personne, il s'agit d'une expérience sensorielle et émotionnelle désagréable, elle ne peut donc être remise en question.*

Les soins en fin de vie : *ont pour but de soulager la souffrance, les symptômes et d'assurer le confort et la qualité de vie du résident et de ses proches. L'accompagnement est réalisé dans la dignité et le respect des volontés de la personne.*

L'affection : à offrir :

- *Un cadre sécurisant*
- *Le respect (considération, courtoisie, égard, estime)*
- *La disponibilité*
- *L'écoute chaleureuse*

La confiance : à créer et à développer :

- *La relation proche, l'authenticité*
- *La confidentialité*

La liberté : à favoriser :

- *L'expression*
- *Le choix*

La croyance : le résident bénéficie de la liberté de croyance, l'équipe le soutient dans sa pratique et dans ses choix.

Au sein de l'EMS La Veillée, que ce soit entre, envers les résidents ou le personnel, nous privilégions les valeurs suivantes :

1. Savoir être :

Le dialogue, l'échange

Nous veillons à mettre le résident en confiance de façon à ce qu'il puisse s'exprimer, faire des demandes et des suggestions.

Le respect, la considération et l'équité

Chaque résident est considéré de la même façon, quels que soient son ethnie, sa religion, ses croyances, sa condition sociale, son sexe ou les événements survenus avant sa venue dans l'établissement.

Son entourage est un facteur important dans la réussite de la prise en charge.

Nous demandons à chaque collaborateur un esprit d'équipe qui favorise un climat de travail harmonieux, bénéfique pour les résidents et leurs proches.

2. Savoir et savoir faire

Nous plaçons le résident au centre de nos préoccupations. Nous lui offrons une prise en charge adéquate, individualisée et évolutive. Nous apportons au résident les prestations requises par ses besoins et selon ses ressources.

L'animation

Le résident est au centre de nos pratiques professionnelles. Nous mettons ainsi tout en œuvre dans le but de redonner au résident le sens des responsabilités quant à son choix, sa manière de vivre et son intégration au sein de l'EMS La Veillée.

Le concept de l'Humanitude apporte des outils à l'équipe d'animation, afin de mettre sur pied une animation solidaire. En s'appuyant sur une évaluation socio-relationnelle du résident, elle détermine le profil social de chaque résident : acteur, conso'acteur ou consommateur. L'Animation solidaire permet d'inclure l'ensemble des résidents, quel que soit leur profil social. Les activités proposées aux résidents s'inscrivent ainsi dans leurs projets de vie, elles leur permettent de se sentir vivre en tant qu'acteur, conso'acteur et consommateur.

Dans cette optique, chaque activité proposée au résident répond conjointement à un objectif socioculturel, relationnel et sensoriel. Nous vous présentons ci-dessous les types d'activités organisées :

- *Sensorielles*
- *Socioculturelles*
- *Intellectuelles*
- *Spirituelles*
- *Festives*
- *Créatives*
- *Relationnelles*
- *Bien-être*

Le type d'accueil

- *Long ou court séjour, observation, urgence médico-sociale.*
- *Centre d'accueil temporaire (CAT)*

L'EMS La Veillée est reconnu d'intérêt public. Il est signataire de la Convention Vaudoise d'Hébergement médico-social (CVHé). Celle-ci règle les relations entre les partenaires :

- *Département de la santé et de l'action sociale (DGCS)*
- *Fédération Vaudoise des Caisses maladie (FVCM),*
- *Association Vaudoise d'Etablissements médico-sociaux (HEVIVA).*

Les tarifs :

<i>Long séjour</i>	<i>CHF. 162.80</i>
<i>Participation aux soins</i>	<i>CHF. 23.-</i>
<i>Investissement mobilier</i>	<i>CHF. 3.35</i>
<i>Entretien immobilier</i>	<i>CHF. 5.60</i>
<i>Total</i>	<i>CHF. 194.75</i>

Court séjour : *CHF. 60. -*

CAT *Selon barème de l'Etat de Vaud*

Les prestations ci-dessous sont comprises dans le forfait journalier :

- *Hébergement, nourriture*
- *Entretien du linge*
- *Prestations de l'accompagnement et du bien-être*



LA VEILLÉE

ETABLISSEMENT
MEDICO - SOCIAL

Les prestations supplémentaires à choix (PSAC) et les prestations ordinaires supplémentaires (POS)

Vous trouverez les prestations proposées ci-dessous :

Prestations	Tarifs
POS	
Podologue	Selon tarif des prestataires
Coiffeuse	Selon tarif des prestataires
Esthéticienne	Selon tarif des prestataires
Marquage du linge privé	Forfait CHF 150.- à l'entrée dans l'établissement
Nettoyage chimique	Selon tarif des prestataires
Travaux de couture	Prix facturé par la couturière + prix d'achat du matériel
Abonnement télé réseau	CHF 10.-/mois
Produits cosmétiques non compris dans le standard	Selon tarif des fournisseurs
Réexpédition du courrier	Prix du timbre + frais (0.50 cts)
Gestion privée des affaires administratives et financières	CHF 50.-/mois
PSAC	
Chambre individuelle avec lavabo	CHF 10.-/jour
Chambre individuelle avec salle de bain	CHF 15.-/jour

Comment bien préparer son entrée à l'EMS La Veillée

Afin de préparer au mieux, votre entrée nous vous remercions de prendre avec vous :

- *Le livret de famille ou un certificat individuel d'état civil*
- *La carte d'assurance maladie*
- *Une attestation de domicile*
- *Une attestation d'assurance RC*
- *Prononcé de la curatelle (si existant)*
- *Décision d'allocation pour impotent (si existant)*
- *Pour les étrangers : permis d'établissement et passeport du résident, ainsi que celui du conjoint*

Ainsi que les affaires suivantes :

- | | |
|--|---|
| • <i>Foulard, écharpe</i> | <i>1x</i> |
| • <i>Culottes, caleçons</i> | <i>10x</i> |
| • <i>Chemises de corps, camisoles</i> | <i>8x</i> |
| • <i>Soutien-Gorge</i> | <i>4x</i> |
| • <i>Chaussettes, collants, mi-bas</i> | <i>8x</i> |
| • <i>Caleçons longs</i> | <i>2x</i> |
| • <i>Pyjamas, chemises de nuit</i> | <i>6x</i> |
| • <i>Robe de chambre</i> | <i>2x</i> |
| • <i>Training homme</i> | <i>2x</i> |
| • <i>Jupes, robes, pantalons</i> | <i>5x</i> |
| • <i>Pullovers, chemises, blouses</i> | <i>5x pour l'été, idem pour l'hiver</i> |
| • <i>Veste</i> | <i>1x</i> |
| • <i>Jaquettes</i> | <i>3x</i> |
| • <i>Manteau</i> | <i>1x</i> |
| • <i>Chapeau, bonnet, gants</i> | <i>1x</i> |
| • <i>Chaussures</i> | <i>2x pour l'été, idem pour l'hiver</i> |
| • <i>Pantoufles</i> | <i>1x</i> |
| • <i>Bottes</i> | <i>1x</i> |
| • <i>Trousse de toilette avec brosse à cheveux, peigne, brosse à dents, rasoir électrique.</i> | |

A votre arrivée, vous serez accueilli par l'équipe. Le repas de midi vous sera offert à cette occasion.



